

Rapport au Président de l'Université
Paris - Sorbonne

**PROJET D'OUVERTURE D'UN CENTRE DE
PREPARATION AUX CONCOURS**

Présenté par le syndicat D.I.E.S
Défense des Intérêts des Etudiants de la Sorbonne



Avril 2005

INTRODUCTION

Lors de la dernière campagne électorale de février 2005 pour le renouvellement des collèges étudiants aux Conseils centraux, le syndicat D.I.E.S s'est engagé à soutenir le projet *« d'ouvrir une prépa Sciences Po à Paris IV dotée de places suffisantes, et à un prix raisonnable pour les étudiants »*.

Nous nous sommes vite aperçus que cette idée avait eu un vif succès auprès d'un bon nombre de personnes, qui nous ont alors confié leurs attentes en la matière. Nombreux sont ceux qui souhaitent poursuivre leurs études dans d'autres établissements, afin de donner un aspect plus professionnel à leur cursus supérieur, après une licence (L3) ou une maîtrise (M1) à Paris IV.

Comme vous ne l'ignorez pas, il existe une « faune » d'instituts publics ou privés de toutes sortes pour préparer les concours d'entrée à diverses écoles qui s'adressent à des étudiants de niveau licence. Ces préparations, que nous distinguons des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) relevant des lycées, sont le plus souvent extrêmement coûteuses pour les étudiants. En effet, selon notre enquête, les droits de scolarité de ces préparations s'échelonnent entre 1200 euros au minimum et 2500 euros maximum par an pour des cours d'appoint et de remise à niveau ciblés sur les épreuves.

A la Sorbonne actuellement, beaucoup d'étudiants cumulent leur formation principale à l'Université avec le suivi d'une prépa, sous la forme de cours du soir, en vue d'intégrer Sciences Po, le Celsa, les écoles de journalisme, ou bien une « école d'application » de la Fonction publique.

C'est justement pour ce public précis, mais néanmoins nombreux, que le syndicat D.I.E.S. propose d'ouvrir, dans les années qui viennent, un centre de préparation aux concours d'entrée à ces écoles, qui dépendrait directement de l'Université Paris IV. Nous visons particulièrement les écoles ne demandant pas de connaissances scientifiques, économiques, ou juridiques spécialisées. Nous vous sollicitons donc pour obtenir une classe prépa au sein de l'Université qui soit à la fois efficace et bon marché pour les étudiants.

Nous n'ignorons pas l'état préoccupant des finances de l'Université, et nous pensons que, loin d'alourdir les charges, l'ouverture de ce centre pourrait contribuer de manière bénéfique à élargir les ressources de l'Université. La diversification de nos ressources propres est, comme nous le savons tous, une voie à explorer sérieusement pour ne plus dépendre uniquement des caprices de l'Etat en matière d'attribution de dotations budgétaires.

Si notre proposition découle avant tout de considérations sociales et pédagogiques, nous savons bien que ce centre de préparation ne pourra pas être mis en place s'il n'est pas en mesure de s'autofinancer pour une large part, en attendant, nous l'espérons, d'apporter à terme des ressources nouvelles à l'ensemble de l'Université.

Notre intention est de permettre dans ce cadre aux étudiants d'accéder à une préparation aux concours qui soit efficace et moins coûteuse que les prépas existantes, qu'elles soient publiques ou privées. Ce projet de centre peut répondre aux attentes des étudiants et, en même temps, s'avérer tout à fait profitable pour l'Université Paris IV.

D'un point de vue pédagogique tout d'abord, les étudiants des premiers et seconds cycles ont besoin d'une motivation

professionnelle pour s'investir davantage dans leurs études, tout en profitant du dispositif éducatif et scientifique qui relève de l'Université. La perspective d'un concours à passer peut conduire les étudiants à soigner leur « carnet de notes », à améliorer leurs résultats, et à accroître leurs expériences extra-universitaires en vue de se constituer un bon dossier pour les jurys de concours. Ce Centre devrait ainsi devenir le moteur de motivations nouvelles des étudiants pour leurs études à Paris IV, et les éloigner de la logique d'une stricte validation des « crédits » pour l'obtention des diplômes universitaires.

Ensuite, l'ouverture d'un centre de préparation à Paris IV n'a rien d'illusoire ou d'utopique. Nous disposons des richesses humaines et techniques pour accomplir cette mission. Elles sont à notre portée, il suffit juste de les réunir. L'Université possède un corps d'enseignants tout à fait compétent pour préparer, évaluer les candidats, et les conduire au succès. L'Université dispose d'étudiants nombreux qui ne demandent qu'à pouvoir s'investir pour réussir ces concours. D'ailleurs, beaucoup d'étudiants préparent aujourd'hui Sciences Po, le Celsa, ou les écoles de journalisme à côté de leurs études à Paris IV. Pourquoi ne pas proposer à nos étudiants de rester chez nous pour travailler leurs concours ?

Enfin, nous disposons d'une situation géographique exceptionnelle. Etant située au cœur de la capitale, l'Université peut attirer aisément les étudiants venus d'ailleurs pour étoffer nos effectifs dans les diverses prépas de notre centre. Il va de soi que la réputation traditionnelle de la Sorbonne ne peut qu'inviter les meilleurs éléments à venir s'inscrire chez nous. Paris IV devrait ainsi obtenir des résultats excellents en la matière, et bénéficier rapidement des premiers succès nécessaires à la prospérité future du centre.

Toutefois, les différents concours s'adressent à des étudiants ayant un profil préalable bien marqué. Trois qualités sont exigées des candidats pour espérer réussir ces concours sélectifs :

- 1- Les candidats en question doivent avoir un niveau très élevé en langue étrangère, en particulier en anglais. Notre préparation devra être particulièrement vigilante sur ce point. Les étudiants de l'Université échouent le plus souvent en raison de leur médiocre niveau en langue.
- 2- Les candidats doivent posséder des qualités rédactionnelles d'un niveau compatible avec les épreuves écrites des concours.
- 3- Les candidats doivent avoir des expériences extra-universitaires, voire dans certains cas avoir fait preuve de mobilité internationale avant de passer les épreuves d'admission. Les expériences personnelles et professionnelles sont le plus souvent l'objet de la conversation avec le jury d'admission dans le cadre de l'entretien, généralement doté d'un très fort coefficient.

Nous sommes parfaitement conscients de l'existence de ces trois conditions, et le rapport qui suit en prend la mesure. Nous espérons pouvoir donner les pistes à suivre pour ouvrir une préparation de qualité à Paris IV pour les écoles suivantes : les Instituts d'Etudes Politiques, le Celsa, les écoles de journalisme (CFJ, IPJ, CUEJ de Strasbourg et l'ESJ de Lille), ainsi que d'autres établissements proposant des épreuves d'admission pour les étudiants de lettres et de sciences humaines.

Notre intention est de lancer un projet. Ce rapport n'est qu'une base de départ et son contenu n'engage que son auteur. Pour cette raison, nous sommes ouverts à toutes les critiques et à toutes les suggestions constructives.

Enfin, les indications, concernant le descriptif des épreuves de ces différents concours, ont pour seul but d'indiquer le travail de ciblage pédagogique que Paris IV aurait à fournir pour mettre en place son centre de préparation. Les épreuves des divers concours peuvent bien sûr changer d'ici la mise en place du centre.

1

**OUVRIR UNE PREPARATION
POUR INTEGRER SCIENCES PO**

1.1 – L'intérêt d'ouvrir une préparation pour intégrer Sciences Po.

Nous plaçons la prépa Sciences Po au cœur du « centre de préparation aux concours ». Si l'Université Paris IV devait ouvrir cette prépa, elle ne concernerait que la seule procédure d'admission d'accès direct en cycle du master, pour les étudiants titulaires d'une licence. Il existe en effet des concours pour les Bac+0 et les Bac+1, mais ceux-ci sont depuis très longtemps sous le monopole des CPGE qui obtiennent des succès éclatants en la matière, et il ne semble pas très opportun de les concurrencer actuellement.

Depuis la réforme LMD, les IEP ont profondément réformé leur scolarité qui est passée de trois à cinq années. L'accès en cycle du master est désormais devenu la voie la plus importante pour le recrutement des étudiants, en tout cas à Sciences Po Paris.

Il ne nous paraît pas nécessaire ici de décrire la formation délivrée par Sciences Po en cycle du master, mais les diplômés de cet établissement exercent principalement des responsabilités dans les entreprises (à 75 %) et dans la fonction publique (à 25%), dans des fonctions très diverses : conseil, études, marketing, gestion, finances, ressources humaines, communication, journalisme, droit, magistrature, recherche, enseignement...

Ces formations sont ouvertes principalement aux étudiants en sciences humaines et en lettres, soucieux de donner un caractère plus professionnel à leurs études. Si une part non négligeable de ces étudiants a suivi un premier cursus dans une CPGE après le baccalauréat, un nombre de plus en plus important vient exclusivement de l'Université. D'ailleurs les anciens étudiants de Paris IV sont très nombreux à l'IEP de Paris.

Ainsi, notre Université assurerait elle-même la préparation des étudiants de Paris IV qui s'inscrivent aujourd'hui à Paris I (Panthéon-Sorbonne) dans le cadre du « Centre d'Education Permanent » (le CEP), ou dans des

prépas privées encore plus coûteuses durant leur année de licence (L3) ou de maîtrise (M1).

De plus, l'ouverture d'une prépa Sciences Po à Paris IV pourrait attirer une bonne part des anciens élèves des meilleures CPGE des prestigieux lycées autour de la Sorbonne, qui s'orientent actuellement vers Paris I (Panthéon-Sorbonne) uniquement en vue d'intégrer le CEP en double cursus avec leur Licence.

1.2 – La nature de la procédure d'admission.

La procédure d'admission à Sciences Po Paris se déroule sur un schéma en trois étapes :

- 1- La rédaction d'un dossier, nommé le « cahier blanc », qui retrace toutes les étapes du *Curriculum* du candidat (études antérieures, résultats, expériences extra-universitaires, stages, et séjours à l'étranger ...). Celui-ci est accompagné de deux lettres de recommandation de professeurs. Ce dossier est rendu le jour de l'inscription aux écrits.

- 2- Trois épreuves écrites composent l'admissibilité :
 - a) Tout d'abord une épreuve linguistique de 2H30, le candidat a le choix entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe, l'italien, le russe, et le portugais. Cette épreuve est considérée comme la plus redoutable par les étudiants puisque nul ne peut être admis s'il a obtenu une note inférieure à 6/20 en langue. Elle est la cause selon les rapports des correcteurs de la plupart des échecs au concours. L'épreuve comporte trois parties : « compréhension », « essai », et « vocabulaire ».

 - b) Une épreuve au choix d'une durée de 4 heures : soit une dissertation d'histoire contemporaine¹, soit une note de synthèse pour les étudiants ayant suivi un cursus scientifique, ou soit une épreuve de journalisme pour ceux qui veulent intégrer la « mention journalisme » du master de Sciences Po. Les étudiants en droit ou en économie peuvent choisir entre une dissertation de droit public, de droit privé, d'économie ou de gestion des entreprises.

¹ Le candidat a le choix entre 4 sujets. En 2004, ces sujets étaient :

-Peut-on parler de « mondialisation » avant 1914 ?

-Quelles sont les significations du « 9 novembre » dans l'histoire allemande au XX^{ème} siècle ?

-Israël et ses voisins (1948-1982).

-Les jeunes en France pendant les « trente glorieuses ».

- c) Une épreuve de réflexion « sur un texte court »² (1H30). Cette épreuve demande des qualités d'originalité, de rédaction et surtout de rapidité.

3 – Pour les candidats admissibles uniquement, un entretien d'admission de 25 minutes devant un jury de trois personnes est prévu depuis 2001. Celui-ci a pour but affiché « *d'éprouver la motivation du candidat pour les études qu'il compte entreprendre à Sciences Po* »³, à partir des informations données dans le « cahier blanc » rédigé par le candidat lors de son inscription.

En 2004, 2164 candidats étaient présents aux épreuves écrites de la procédure d'admissibilité et 280 ont été déclarés admis (soit 13%). *Les épreuves écrites ont lieu au début du mois de février.*

² Il s'agit en fait d'une citation. En 2004, le sujet était une phrase du poète Fernando Pessoa : « La littérature, comme toute forme d'art, est l'aveu que la vie ne suffit pas »

³ Informations sur les épreuves données sur le site Internet de l'IEP de Paris.

1.3 – Le centre de préparation de l'Université Paris IV pourrait offrir le dispositif suivant :

En raison de la forte sélectivité des épreuves, il s'agit de former les étudiants, ayant choisi le centre de préparation, aux épreuves écrites, à la rédaction du dossier de candidature, ainsi qu'à l'entretien d'admission.

Pour être utile aux étudiants, la préparation devrait comporter :

1 – Une formation ciblée sur les épreuves de langues d'au moins une *quarantaine d'heures* de cours intensifs pour l'année. Notre Université est parfaitement en mesure de proposer toutes les langues possibles de la procédure d'admission.

2 – Une *soixantaine d'heures* de cours pour préparer les épreuves de la dissertation d'histoire, l'épreuve de journalisme, ou la note de synthèse (pour les étudiants scientifiques accueillis dans notre prépa). L'Université Paris IV dispose de professeurs tout à fait capables d'assurer un enseignement relatif à ces épreuves.

3 – Une *quinzaine d'heures* de cours de « culture générale » en vue d'assurer la réussite des candidats dans l'épreuve de « réflexion sur un texte court ».

4 – Un certain nombre de dissertations ou d'exercices à faire à la maison pour entraîner les candidats motivés.

5 – Au *moins quatre ou cinq concours blancs* entre octobre et février, le samedi pour se préparer dans les conditions en une journée, avec toutes les épreuves à la suite.

6 – Au moins un rendez-vous individuel de mise au point pour le dossier de candidature.

7 – Pour les admissibles uniquement, une préparation à l'oral dans les conditions de l'épreuve.

D'une façon plus générale, il s'agit d'une formation complémentaire, qui se greffe sur une formation initiale le reste de la journée (cours de licence ou recherches en maîtrise). Le mieux serait pour le candidat d'avoir la possibilité de suivre sa prépa en soirée et, si possible, dans un lieu unique pour tous les cours.

D'autre part, cette formation ne pourrait qu'être courte et intensive, puisqu'elle s'échelonne de octobre à fin janvier. Dans ce cas, il serait souhaitable d'organiser dès le début de la prépa, les réunions d'information qui s'imposent, en vue de donner les bibliographies simplifiées, un plan de travail opérationnel, et des indications pour la rédaction du dossier (le « cahier blanc »).

1.4 – La sélection des candidats à l'entrée de la prépa du centre.

Il est hautement probable que notre centre connaisse une très forte affluence de candidatures pour rejoindre notre prépa Sciences Po. Puisque notre but est d'être le centre le moins cher de toutes les prépas publiques ou privées de Paris, notre devoir est donc d'organiser une sélection rationnelle et équitable à Paris IV, non pas sur l'argent comme le font les prépas privées, mais sur des critères strictement universitaires et scolaires. De plus, il serait vain de former des étudiants pendant plusieurs mois de manière intensive, si ceux-ci n'avaient ni les motivations ou les capacités linguistiques minimales requises pour concourir.

Nous pensons qu'une « commission de filtrage des inscriptions », composée des membres de la direction du centre de préparation et de professeurs de Paris IV, devrait gérer cette hypothétique sélection, qui n'aurait bien évidemment de sens qu'en cas d'affluence trop élevée de demandes d'inscription. Voici divers critères possibles qui pourraient être envisagés, par exemple :

- 1- Une lettre de motivation
- 2- Les relevés de notes passées, dont celles du baccalauréat.
- 3- Un *Curriculum vitae* avec, le cas échéant, les justificatifs de stages ou d'expériences à l'étranger.
- 4- Un test rapide de 30 à 40 minutes de langue en fonction de l'option choisie à l'écrit (avec QCM de grammaire et de conjugaison, et courte expression écrite). Ce test aurait pour vocation de constater si la condition minimale de niveau en langue est requise, et d'évaluer le niveau initial des étudiants en début de prépa.

Toutefois, DIES serait tout aussi satisfait si le Président et les enseignants devaient préférer une absence de sélection à l'entrée de la prépa Sciences Po à Paris IV, en privilégiant dans ce cas volontairement une préparation nombreuse et ouverte pour laisser à chacun le soin de tenter sa chance. Évidemment dans ce cas, les moyens humains et financiers

devraient être prévus pour préserver des conditions de travail idéales dans des classes restreintes, avec des dédoublements de cours proportionnels au nombre d'étudiants.

1.5- Les conditions du succès.

Il faut que l'Université Paris – Sorbonne (Paris IV) obtienne des résultats excellents au concours dès les premières promotions. L'objectif est d'être la meilleure prépa dans les meilleurs délais. Il s'agit d'entrer dans une logique de réussite, d'autant plus que l'image générale de Paris IV à l'extérieur en dépend.

Une opération de communication d'envergure serait très bien venue dès l'ouverture du centre pour attirer le maximum de candidats motivés.

Dans les circonstances actuelles, il existe deux sortes de prépas concernant le même type d'étudiants et de concours :

A) **Les prépas publiques.** Elles relèvent des universités, comme le « Centre d'Education Permanente » (CEP) de l'Université Paris I (Panthéon – Sorbonne) qui a un taux de réussite avoisinant les 45% par rapport aux candidats présentés. Mais les places dans cette prépa sont rares pour les étudiants ayant fait un DEUG à l'Université, le CEP sélectionnant soigneusement ses candidats surtout parmi les anciens élèves des CPGE les plus réputées. D'autre part, cette prépa (qui est pourtant considérée comme la moins chère du « marché ») coûte aux étudiants 1200 euros par an, sans aucune possibilité de dérogation pour les boursiers du CROUS. Toutefois, une petite dizaine de bourses sur des critères surtout universitaires, d'un montant modeste, est délivrée très parcimonieusement par Paris I aux étudiants les plus méritants.

B) **Les prépas privées.** Elles sont très nombreuses et surtout très chères. Leurs taux de réussite sont mal connus et en général faibles, sauf l'IPESUP (situé dans le 4^{ème} arrondissement) qui prétend avoir un taux de réussite

d'environ 40%. Mais, cette prépa coûte pour les candidats la somme de 1700 euros en 2004-2005 pour quatre mois de cours du soir, sans compter les suppléments pour préparer l'oral sous la forme de simulations (qui peuvent vite atteindre 1000 euros à eux seuls).

Dans ce contexte, si l'Université Paris IV devait ouvrir une préparation de bonne qualité, nous pourrions être très novateurs en ayant des tarifs plus respectueux des budgets réels des étudiants et en privilégiant le mérite à la sélection par l'argent.

1.6 – Possibilité de préparer à tous les Instituts d'Etudes Politiques de France.

Même si pour des raisons évidentes de proximité, nous avons privilégié l'examen de la procédure d'admission à l'IEP de Paris, il va de soi que nos candidats pourraient passer les procédures d'admission en second cycle des IEP situés en province.

Les épreuves recouvrent ainsi des matières similaires (histoire, culture générale, langue, entretiens...). Le secrétariat du centre de préparation de Paris IV aurait bien sûr un rôle important de conseil et d'information concernant les spécificités et les dates de chaque concours.

On peut citer les IEP d'Aix en Provence, Grenoble, Lyon, Bordeaux, Lille, Rennes, Strasbourg, et Toulouse.

Il faut cependant rappeler que les places en second cycle ou en master sont souvent très peu nombreuses, ces établissements ayant privilégié surtout un recrutement directement après le baccalauréat.

Aussi, on peut souligner que ces Instituts, rattachés aux UFR de diverses universités, ne proposent aucune dérogation pour les frais de concours aux étudiants boursiers des différents CROUS, à la différence de l'IEP de Paris.

2

**OUVRIR UNE PREPARATION
POUR INTEGRER LE CELSA**

2.1 – L'intérêt d'ouvrir une préparation pour intégrer le CELSA

La création d'une filière pour préparer le Celsa à Paris IV peut sembler particulièrement délicate puisque cet établissement dépend directement de notre Université. En effet, si notre centre obtenait de vrais succès dans les concours d'entrée au Celsa au cours des années à venir, le Celsa pourrait être accusé de privilégier surtout des étudiants venus de notre centre de préparation dans sa procédure de recrutement.

Cependant cette hypothèse doit être bien vite nuancée. Notre centre de préparation a pour but de former à de très nombreux concours et la « prépa Celsa » n'en serait qu'un aspect, car Paris IV préparerait aussi à d'autres écoles comme les IEP, et à de nombreuses écoles de journalisme (voir plus loin).

Ensuite, il serait dommage de laisser à des établissements privés le monopole quasi exclusif de la préparation du Celsa. En dehors des CPGE, qui ne préparent d'ailleurs pas directement au Celsa, nous avons constaté l'existence en 2004-2005 de deux « prépas Celsa » fort coûteuses pour les étudiants :

- a) Tout d'abord, L'IPESUP prépare à cette école pour 1850 euros par an environ 90 candidats⁴ uniquement dans l'option « journalisme ».

- b) D'autre part, l'Institut Catholique de Paris (ICP) a ouvert depuis cette année une Prépa au concours d'entrée en Licence de communication (L3) dont les frais de scolarité s'élèvent à 1200 euros par an.

L'université Paris IV aurait donc bien tort de se priver d'ouvrir une formation de meilleure qualité à prix décent pour les étudiants.

⁴ Ainsi 15 admis au Celsa sur 25 auraient été préparés par l'IPESUP pour le concours 2004 dans cette filière, c'est-à-dire 60 %. (Source : brochure « Ecole de Journalisme - 2005 » de l'IPESUP)

Désormais, les candidats du Celsa ne sont plus simplement de très bons étudiants comme autrefois, passant la procédure d'admission sans préparation spécifique. Leur profil semble singulièrement en voie de changement. Ils sont de plus en plus des candidats soigneusement formés dans des prépas ayant ciblé minutieusement les épreuves.

Cette évolution est flatteuse pour le Celsa qui voit là la confirmation de son attractivité chez les étudiants, visiblement très motivés pour intégrer cette école, puisque certains sont prêts à déboursier presque 2000 euros pour bien se préparer au concours.

Toutefois, l'ouverture de prépas coûteuses au succès incertain est inquiétante. Ces prépas ne semblent pas être les mieux à même de faciliter la réussite des étudiants les plus modestes par le seul mérite.

Nous pensons que l'ouverture d'une prépa Celsa à Paris IV permettrait de soulager financièrement les futurs candidats désireux d'entrer dans cette école.

Le syndicat D.I.E.S. vous propose donc à terme de créer une prépa nettement moins chère et de favoriser un recrutement à l'entrée du centre sur des critères rationnels de « capacité à réussir les épreuves », en instaurant un mécanisme de filtrage des inscriptions avec un petit test de langue par exemple, comme pour la prépa Sciences Po, s'il devait y avoir une forte affluence d'inscriptions.

Enfin, l'Université Paris IV a toutes les qualités requises pour réussir rapidement à instaurer une prépa Celsa de qualité car notre Université connaît bien les exigences des épreuves.

Cependant, nous souhaitons éviter absolument que les membres des jurys des concours du Celsa deviennent les préparateurs du concours d'entrée, afin de préserver sans aucune ambiguïté la réputation d'impartialité de la sélection à l'entrée du Celsa. Par contre, la consultation approfondie avec la direction du Celsa, et de ses enseignants, sera sans doute indispensable pour la mise en place de la

prépa, afin d'éviter toute faute de « stratégie pédagogique » lors de la première année de lancement de la formation.

2.2 – Les concours du Celsa que nous pourrions aisément préparer :

Il semble inutile de décrire trop abondamment ici les concours d'entrée au Celsa et les conditions pour concourir. Le centre de préparation de Paris IV pourrait former en fait les candidats à trois types de concours distincts :

1 – Le *concours d'entrée en première année* (L3) dans les divers départements du Celsa⁵. On peut le décrire succinctement de la manière suivante :

Admissibilité : a) Dissertation de réflexion et de culture générale.(Coef 4 – 4 heures)
b) Ecrit d'anglais (Coef 2 – 2 heures)
c) Epreuve pratique propre à l'option choisie
Analyse de dossier (Coef 4 - 4 heures)

Admission : a) Entretien de motivation (Coef 8)
b) Oral d'anglais (Coef 2)

Pour être admis à ce concours, il faut avoir validé un cycle de deux années supérieures (DEUG complet, soit L2). Il n'y a qu'une trentaine de places disponibles.

⁵ Marketing, Publicité et communication, Ressources humaines, Communication des entreprises et des institutions, Management interculturel et communication, Communication et supports numériques.

2 – Le concours d'entrée en Master professionnel de « Journalisme ». Il s'agit de la procédure d'admission dans le département spécifique de journalisme. On peut là aussi le décrire rapidement :

- Admissibilité : a) Dossier de dépêches (Coef 3 – 4 heures)
- b) Culture générale et connaissance de l'actualité. (Coef 2 – 2 heures)
- c) exercices de langue française (Coef 3 – -3 heures)
- d) Anglais à l'écrit (Coef 2 – 2 heures)

- Admission : a) Entretien avec le jury (Coef 8)
- b) Examen oral d'anglais (Coef 2)

Il n'y avait que 25 places en 2004. Seuls les étudiants titulaires de la licence (L3), ou d'un diplôme équivalent, peuvent entrer dans ce cycle d'étude, une fois le concours réussi.

3 – Le concours d'entrée en troisième année – Master professionnel, ou Master de recherche. Le processus d'admission se compose schématiquement de la manière suivante :

Admissibilité : Analyse d'un dossier (4 heures)

Admission : Entretien avec le jury, avec une partie en langue anglaise le cas échéant.

Seuls les titulaires d'un bac+4 (M1) peuvent être définitivement admis dans ce cycle.

2.3 – Le dispositif proposé par l’Université Paris IV pour préparer ces concours d’entrée au Celsa :

Ces concours exigent, comme pour toutes les épreuves de concours d’entrée en école, un excellent niveau en anglais. Notre préparation devra être rigoureuse sur ce point, et il faudra privilégier dans ce cas précis l’aspect oral pour l’épreuve d’admission.

Il faudra aussi mettre en place des cours de culture générale, comme de préparation à l’analyse de dossiers, qui peuvent rapidement dérouter un candidat sans méthodes acquises de manière préalable. La formation devra être tournée vers chaque épreuve spécifique, avec des entraînements aux épreuves à l’écrit grâce à trois ou quatre concours blancs, et à l’oral pour les admissibles.

Au total, un dispositif de 130 heures de cours étalées entre octobre et mars, toutes matières confondues, pour les deux premiers concours évoqués plus haut serait l’idéal, réparties en soirée de préférence là aussi. Pour les cours de langue, des classes communes avec les étudiants préparant Sciences Po en anglais peuvent être aisément mises en place.

Concernant le concours en troisième année, le dispositif pourrait être allégé en raison du faible nombre d’épreuves, encore faut-il s’attendre à avoir peu de candidats pour préparer ces épreuves spécifiques. Mais il peut toujours y avoir des étudiants en maîtrise (M1) particulièrement motivés pour rehausser leur niveau en langue. Une formule à la carte pourrait être envisagée dans ce cas.

2.4 – La sélection préalable des candidats.

Comme pour la prépa Sciences Po, une « commission de filtrage » de la même nature devrait là aussi avoir la charge de faire une sélection des candidats, tout simplement en raison du nombre limité de places aux divers concours d'entrée au Celsa, sur la base des critères suivants :

- 1 – Une lettre de motivation
- 2 – Un *Curriculum vitae* (sauf pour le concours d'entrée en première année), et relevés des notes passées.
- 3 _ Un test préalable d'anglais avant de commencer la prépa sous la forme d'une évaluation rapide à l'écrit.

3

PREPARER LES CONCOURS DES ECOLES DE JOURNALISME

3.1 – L'intérêt d'ouvrir une préparation aux écoles de journalisme.

Nous n'aborderons pas ici le cas du Celsa et de Sciences Po qui préparent à une option de journalisme. Ces concours ont déjà été évoqués précédemment.

L'Université Paris IV a tout intérêt à ouvrir une prépa aux diverses écoles de journalisme parce que les épreuves ressemblent beaucoup à ce qui est demandé à l'entrée du Celsa, avec bien évidemment quelques variantes. Le secteur des prépas aux écoles de journalisme est en pleine expansion, et ces écoles bénéficient en ce moment d'une véritable attraction. D'autre part, le passage par une école de journalisme est devenu pratiquement obligatoire pour décrocher un stage dans la presse nationale ou dans le secteur audiovisuel.

Nous pourrions mettre en place une prépa aux concours du C.F.J. (*Centre de Formation et de perfectionnement des journalistes*), de l'I.P.J. (*Institut Pratique de Journalisme*), et aussi de deux écoles de journalisme bénéficiant d'un bon réseau d'anciens élèves : l'E.S.J. de Lille (*Ecole Supérieure de Journalisme*), et le C.U.E.J. de Strasbourg (*Centre Universitaire d'Enseignement de Journalisme*).

3.2 – Descriptif sommaire de ces concours.

Il serait rébarbatif de décrire ici trop amplement l'un après l'autre chacun des concours d'entrée à ces écoles, même si une étude approfondie en la matière sera indispensable, une fois prise la décision d'ouvrir une prépa à Paris IV.

Ces concours sont sélectifs, et seuls ceux qui se sont le mieux préparés connaissent en réalité le succès.

Pour le C.F.J., le C.U.E.J. de Strasbourg, et l'E.S.J. de Lille, il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle (L2), sous réserve d'une limite d'âge. Mais, une formation de niveau Bac+3 validée (L3) est requise pour entrer à l'I.P.J.. On note au passage que le C.F.J. a mis en place une

épreuve de présélection pour faire face à l'abondance des candidats.

Ces concours sont assez similaires, et il serait tout à fait cohérent d'organiser des cours communs pour tous, sachant là aussi que l'anglais courant est la condition minimale pour espérer être admis, bien sûr associée aux traditionnelles capacités de rédaction et de synthèse.

Chaque année, ces écoles mettent à la disposition des candidats sur leur site Internet des brochures très détaillées sur le contenu des formations ainsi que le descriptif des épreuves, accompagnées des annales et des rapports des correcteurs. Cela nous permettra de calibrer au mieux notre préparation aux épreuves.

Toutes ces écoles exigent d'avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais et une connaissance élevée du français (des exercices de grammaire, d'orthographe et de conjugaison sont souvent prévus). D'autres épreuves ont pour but de déceler chez les candidats les aptitudes journalistiques : une « épreuve de culture générale » (associée à des QCM précis sur l'actualité), avec en fonction des écoles, des épreuves de « classement des dépêches », de « réflexion sur un thème d'actualité », et toujours un entretien de motivation au coefficient prépondérant.

3.3 – L'Université Paris IV peut proposer le dispositif suivant :

Une préparation simultanée à toutes les écoles de journalisme nous paraît la solution la plus adaptée pour des raisons d'économie, mais aussi pour des raisons pédagogiques : les étudiants pourront passer tous ces concours, plus celui du Celsa (département Journalisme) et celui de Sciences Po Paris (Master de Journalisme).

Le centre devrait probablement organiser un cours unique ciblé sur la préparation des diverses épreuves de synthèse et d'études de cas, à partir des annales des années passées.

Des cours d'anglais de remise à niveau associés à des cours de « culture générale » tournés vers l'actualité seront aussi nécessaires.

Ainsi, pour résumer, il n'y aurait que trois types de cours à prévoir :

- « Actualité » / « Culture générale »
- Préparation aux épreuves de synthèse
- Langue anglaise

Comme pour les autres prépas Sciences Po et Celsa, des concours blancs devront être mis en place. Il faudra sûrement ajouter en supplément des copies à faire à la maison dans des proportions qui restent à déterminer.

Dans ce cas, comme pour les prépas déjà évoquées plus haut, il est raisonnable d'envisager une sélection à l'entrée de la prépa, s'il doit y avoir une forte affluence des inscriptions, avec un QCM de langue et un examen du CV (en particulier pour savoir si les expériences personnelles antérieures cadrent bien avec le projet professionnel).

Une collaboration avec les services du S.C.U.I.O. de Paris IV pourrait sans doute être envisagée pour donner la possibilité de faire des stages dans le domaine du journalisme durant l'été précédent l'année de la

préparation, afin d'étoffer les expériences professionnelles, et de prouver la motivation des candidats lors des entretiens d'entrée.

4

OUVRIR D'AUTRES PREPAS
À L'AVENIR

4.1 – Faut-il ouvrir des prépas pour les concours d'entrée dans les écoles de la Fonction publique ?

À ce jour, l'Université Paris-Sorbonne ne dispose pas de beaucoup de prépas aux nombreux concours externes de la Fonction publique, à la différence des autres universités parisiennes. En effet, il n'existe à Paris IV que les préparations aux concours de l'enseignement (CAPES et Agrégations relevant des diverses UFR), la prépa à l'entrée de l'Ecole Nationale du Patrimoine (rattachée à l'UFR d'Art et d'Archéologie), et une formation pour entrer dans les IRA (Instituts régionaux d'administration) dans le cadre du Service de la formation continue.

Le syndicat DIES s'est demandé s'il était opportun d'envisager l'ouverture de prépas à d'autres écoles du Service public dans le cadre du Centre de préparation aux concours décrit ici.

Cependant, la très grande part de ces concours d'entrée dans les « écoles d'application » de la Fonction publique (ENA, ENM, ENSP, CNESSS, Commissariats aux armées, CNFPT...) de catégorie A (Bac +3) exigent de solides formations juridiques ou économiques préalables, ce qui ne cadre pas vraiment avec le profil des étudiants en lettres et sciences humaines qui fréquentent Paris IV. D'autre part la concurrence avec les IPAG, Paris II, Paris I et Sciences Po serait très rude en la matière pour espérer avoir des résultats rapides et convaincants dès les premières promotions. De plus, il faudrait recruter dans ce cas des enseignants en droit comme dans les matières techniques, ce qui ne semble pas très réaliste dans la situation financière actuelle de l'Université.

Mais nous pourrions proposer, si la demande s'en faisait sentir, une préparation aux concours d'entrée Bac+3 et Bac+5 en admission parallèle à l'Ecole Spéciale Militaire (ESM) de Saint-Cyr de Coëtquidan (Morbihan). Ces concours ne demandent pas de qualités juridiques ou scientifiques particulières pour intégrer l'école par cette voie réservée aux littéraires.

L'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) située dans le VI^e arrondissement de Paris, propose actuellement une formation très restreinte en nombre de place pour une somme de 550 euros par an environ. L'IPAG est la seule prépa pour l'ESM par cette voie de toute la région parisienne.

Il semblerait que la plupart des candidats admis à ces concours (profondément réformés depuis trois ans) seraient des étudiants de Paris IV. Peut-être faudrait-il examiner la possibilité d'ouvrir une formation destinée à ce public spécifique dans le cadre du centre de préparation de Paris IV ?

Ainsi, l'admissibilité au concours par la voie d'accès parallèle à l'ESM, pour les titulaires d'un Bac+3, se compose d'une épreuve sur dossier de culture générale et d'une épreuve de langue vivante. À l'admission, trois épreuves sont prévues : entretien devant un jury de quatre personnes, un oral de langue vivante, et une épreuve de très haut niveau en sport.

Pour les titulaires d'un Bac+5, la sélection se compose d'un entretien avec le jury, d'une épreuve de langue et de sport⁶.

Une préparation à l'écrit pourrait être envisagée à terme s'il devait y avoir des étudiants intéressés. Un financement partiel par le Ministère de la Défense sous forme de dotations accordées à cette prépa serait peut-être possible.

⁶ Le sport pourrait être concrètement préparé dans le cadre du S.U.A.P.S. (Service des activités physiques et sportives).

4.2 – Faut-il ouvrir des prépas aux admissions parallèles des écoles de commerce ?

La plupart des écoles de commerce offre la possibilité d'intégrer leurs établissements dans leurs formations après un Bac+2 ou un Bac+3, sans demander des compétences juridiques, économiques ou comptables spécialisées. Le niveau de ces procédures d'admission est à la portée des étudiants de l'université d'un point de vue académique, après une préparation intensive bien ciblée sur les épreuves.

Cependant, D.I.E.S écarte l'éventualité de créer une « prépa aux écoles de commerce » à Paris IV pour des motifs de bon sens. Nous rappelons que l'objectif de la création d'un « centre de préparation au concours à Paris IV » repose sur l'idée d'une préparation à bas coût pour les étudiants. L'université ne peut décemment pas préparer « à bon marché » des étudiants vers des écoles de commerce qui demandent par la suite à leurs élèves de déboursier entre 5000 euros et 12000 euros par an pendant les deux, trois ou quatre années de formation. Pour cette raison, D.I.E.S. ne soutiendrait pas l'ouverture de préparation au sein de l'Université aux écoles comme H.E.C., E.SCP-EAP, l'ESSEC ou les E.S.C, et l'EM Lyon pour leurs voies d'admissions parallèles. Il en est de même pour les concours de type « Audencia », « Passerelle », « Profil », « Tremplin ». Ce type de préparation ne convient pas au rôle traditionnel de l'Université Paris IV.

4.3 – Ouverture d'une préparation par correspondance.

Si notre centre de préparation aux concours obtenait un certain succès et une bonne renommée, il ne serait pas inutile d'envisager un système de cours par correspondance avec des corrections de copies faites à la maison pour des étudiants handicapés ou des candidats de province, désireux de suivre notre prépa. Un mécanisme d'envoi à domicile des photocopies de cours pourrait être mis en place dans ce cas.

Ce serait un moyen d'élargir le nombre d'étudiants affiliés à notre prépa, sans accroître le nombre des personnes présentes sur place dans les bâtiments de Paris IV. Une « prépa par correspondance » se révélerait tout à fait intéressante pour augmenter la rentabilité financière du centre.

Nous aurions (avec le C.N.E.D., qui n'offre d'ailleurs qu'un maigre dispositif à ce jour peu performant relatif aux concours cités précédemment) le monopole de ce type de prépa par correspondance. Dans les années qui viennent, le centre de Paris IV pourrait envisager des développements conséquents dans ce sens.

D'ailleurs, l'Université connaît déjà très bien le fonctionnement des « prépas par correspondance » puisque le *Service commun de la formation continue* prépare aux *concours internes* du Ministère des Affaires étrangères par ce moyen. L'expérience acquise par ce service serait utile le cas échéant si le centre devait prendre cette voie dans un avenir plus ou moins lointain.

5

QUELQUES INDICATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT PRATIQUE DE CE CENTRE

5.1 – Les mécanismes techniques de mise en place.

Nous avons évoqué jusque-là l'aspect pédagogique du dispositif préconisé par DIES. Il semble utile désormais d'évoquer les questions plus générales qui ne tarderaient pas à se poser si la décision d'ouvrir ce centre venait à être prise.

Notre syndicat émet douze propositions pour faire en sorte que ce centre soit un succès, et devienne un projet accepté par le plus grand nombre, sans frustrations ni malentendus :

1 – D.I.E.S. ne souhaite pas que ce centre englobe toutes les prépas aux concours, notamment celles qui existent déjà. Nous désirons que les préparations aux Agrégations et aux CAPES restent sous l'autorité des UFR, mieux à même de les gérer. Il en est de même pour la préparation à l'Ecole Nationale du Patrimoine. Ainsi, nous demandons pour les préparations existantes un « statu quo » juridique et institutionnel.

2 – D.I.E.S n'ignore pas la règle de la « non affectation d'une recette à une dépense » qui caractérise les finances universitaires. Toutefois, puisque nous espérons un centre rentable à terme, nous demandons que les sommes gagnées par ce moyen soient justement versées à l'amélioration matérielle des préparations aux concours de recrutement du MEN (CAPES et Agrégations). Les sommes rapportées par les diverses prépas aux écoles du centre devraient donc être intégralement consacrées au bon fonctionnement de la mission traditionnelle de l'Université qui est de former des enseignants et des chercheurs.

3 – D'un point de vue symbolique, ce centre de préparation n'a pas vocation à être installé dans les locaux historiques de la Sorbonne car, non seulement, nous savons qu'il y manque de la place, mais aussi parce ce centre ne reflète pas le rôle premier de l'Université. Ce centre a pour but d'être un nouveau service pratique

rendu aux étudiants et une source de revenus complémentaire pour l'Université Paris IV.

4 – Concrètement, ce centre de préparation devrait néanmoins être situé dans l'une des annexes de Paris IV situées dans le centre ville, dans un lieu unique pour tous les cours afin d'éviter un éclatement sur plusieurs sites de ces formations, préjudiciable aux étudiants en raison du temps perdu dans les transports.

5 – Le mieux serait que ce centre ait une structure indépendante des services déjà existants. N'ayant pas été inscrit dans le dernier « contrat quadriennal », il semble peu probable que ce centre devienne une UFR à lui tout seul. Nous pensons qu'il devrait être rattaché à la présidence de l'Université, sous la forme juridique souple d'un « service », avec un directeur nommé par le Président. Une commission, composée du directeur et des enseignants des diverses prépas du centre, aurait pour but d'assurer la fonction de conseil pédagogique, ainsi que la supervision de la procédure de filtrage des inscriptions. Enfin, ce centre devrait, bien sûr, être doté d'un secrétariat pour assurer le suivi des étudiants.

D.I.E.S. s'est posé la légitime question de savoir s'il ne serait pas plus utile de faire fusionner ce centre avec le « Service de la formation continue », qui existe déjà à Paris IV. Nous pensons que ce ne serait peut-être pas très cohérent pour deux raisons majeures. La première est qu'il serait peu pertinent d'accabler le « Service de la formation continue », qui doit déjà gérer une multitude de cours très divers, par de nouvelles formations non-inscrites dans le « contrat quadriennal ». Deuxièmement, il ne serait pas très justifié d'un point de vue pédagogique, et surtout pas très lisible en dehors de l'Université, de mélanger des préparations aux concours pour de jeunes étudiants⁷ avec des formations plutôt destinées aux adultes professionnels (en stage de remise à niveau, en « formation diplômante », ou en situation de Validation des acquis professionnels).

⁷ Les concours cités plus haut sont le plus souvent associés à des limites d'âge.

La création d'une nouvelle structure juridique propre, à la fois souple et indépendante, pour le centre nous semble pleinement justifiée aussi pour des questions d'efficacité : la réputation de ces prépas se fera selon sa capacité à atteindre de bons résultats aux concours. Il sera plus simple dans un tel cadre d'entreprendre rapidement les changements nécessaires, le cas échéant.

6 - Le personnel enseignant de ce centre serait de préférence composé de professeurs et de maîtres de conférence de l'Université Paris IV, venant faire des heures supplémentaires rémunérées, ce qui permettrait d'éviter un recrutement supplémentaire, à l'image de ce qui existe déjà dans le cadre de la formation continue.

7 - Ce centre de préparation devrait s'attacher à dispenser ses cours en soirée pour permettre aux étudiants de poursuivre normalement leur cursus initial.

8 - Le S.C.U.I.O. (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation) pourrait être associé à ce centre afin de proposer aux étudiants du centre d'accomplir des expériences professionnelles compatibles avec les dossiers d'inscription des écoles. En particulier, la collaboration du centre avec le « Bureau des stages et de l'insertion professionnelle » serait tout à fait profitable pour la recherche de stages des étudiants concernés en vue de préparer les entretiens d'admission. Mais aussi, le « Service de relations internationales » de l'Université pourrait être mis en partie à contribution pour favoriser les échanges à l'étranger des étudiants de premier et deuxième cycle de Paris IV, ambitionnant d'entrer dans notre centre préparatoire dans l'avenir, de bénéficier d'un semestre à l'étranger, correspondant aux attentes professionnelles des jurys des concours.

9 - Il semble probable que ce centre ne puisse pas être ouvert avant 2007 ou 2008. Cependant, nous proposons même une stratégie de mise en place progressive, qui pourra être améliorée en cours de route :

- année universitaire 2007-2008 : ouverture de la prépa Sciences Po Paris et province.
- année universitaire 2008-2009 : ouverture de la prépa Celsa et de la prépa Ecoles de journalisme.
- année universitaire 2009-2010 : ouverture des autres prépas (écoles de la Fonction publique et « Prépa par correspondance »).

Cette stratégie d'étalement dans le temps d'ouvertures successives permettrait de se concentrer sur le succès de ces différentes préparations. De plus, cette attente de deux années universitaires et demi, entre la livraison de ce rapport et sa réalisation, si elle doit avoir lieu, nous apparaît suffisante pour réussir à bâtir ce projet sur des bases solides. Bien évidemment, D.I.E.S. n'aurait qu'à se réjouir si la mise en place pouvait être plus rapide.

10 – Il faudra être très soucieux des résultats obtenus chaque année, et envisager les réformes rapides en cas de mauvais résultats aux concours, si cela devait arriver. Un questionnaire d'évaluation de la prépa devra être envoyé à tous les étudiants l'ayant fréquenté, pour que l'Université prenne en compte leurs attentes.

11 – En ce qui concerne la procédure de filtrage des inscriptions à l'entrée au centre de préparation », la sélection des candidats ne devra pas se faire au détriment des étudiants du premier cycle de Paris IV. La commission chargée de ce travail délicat devra veiller à ne pas tomber dans le piège qui consisterait à ne privilégier que les anciens élèves des CPGE, en espérant maximiser les résultats aux concours. Un système de quotas pourrait même être mis en place pour éviter ce risque. Enfin, cette sélection n'a de sens que s'il manque de places pour accueillir davantage d'étudiants. Toutefois, ce système aurait l'avantage de préserver des conditions de travail idéales avec de petites classes de 25 à 30 étudiants. Nous pensons que ce centre ne devrait pas comporter *a priori* plus de 300 étudiants au total, toutes les prépas confondues.

12 – En ce qui concerne le montant des droits de scolarité, le débat reste ouvert et nous n'avons pas de prix préétabli. Il nous semble prématuré de fixer une estimation du montant des droits de scolarité avant de connaître les coûts pour l'Université du lancement de ce centre. Aussi, si cette préparation doit être ouverte en 2007 ou 2008, nous avons encore grandement le temps d'en discuter.

TOUTEFOIS, il est hors de question pour D.I.E.S. de demander 1000 ou 1800 euros par an, comme le font les autres prépas publiques ou privées. C'est justement pour lutter contre ces prix abusifs que nous déposons ce projet de création de prépas. Nous nous sommes d'ailleurs engagés auprès des étudiants à obtenir un « tarif décent ».

Entre le montant des droits de scolarité pour la préparation des diplômes d'Etat, fixé par décret ministériel, et les sommes astronomiques des autres prépas, il existe quand même une marge importante... Notre syndicat est donc ouvert à la discussion en la matière.

Nous pensons par ailleurs que l'établissement d'exonérations pour les boursiers et les étudiants d'origines modestes forme une contre-partie décente de la sélection au mérite qui pourrait exister lors de l'inscription dans ce centre.

CONCLUSION

Notre intention n'est pas la recherche de l'élitisme à outrance ou de la sélection effrénée. Cependant, nous sommes persuadés que ce centre peut devenir une opportunité extraordinaire pour motiver les étudiants de premier cycle qui ne se destinent pas tous à l'enseignement ou à la recherche.

La perspective de débouchés professionnels, dépendant de la qualité des notes et de l'expérience extra-universitaire ne peut qu'être positive pour un bon nombre d'étudiants qui craignent pour leur avenir, après des études de lettres ou de sciences humaines. Certes, la préparation au monde du travail ne fait pas partie de la mission coutumière de l'Université, et c'est tout à son honneur dans une époque qui privilégie à tout prix l'utilitaire. Mais l'ouverture de ce centre permettra de donner un avenir professionnel aux étudiants qui souhaitent se former à cette fin ailleurs, sans défigurer l'Université Paris – Sorbonne (Paris IV).

D'autre part, une prépa à un prix relativement peu onéreux sera une véritable chance pour beaucoup d'étudiants, véritablement victimes de prépas (privées ou

publiques) extrêmement chères et difficilement abordables pour les plus modestes.

Enfin, la mise en place de ce centre, s'il obtient de très bons résultats, peut contribuer au rayonnement de Paris IV, ainsi qu'à l'amélioration des missions relevant habituellement de l'Université, grâce à de nouveaux revenus.

Nous avons estimé que cette idée était suffisamment intéressante pour en faire un rapport. Il y a là des pistes à explorer. Cette présente étude est très certainement imparfaite. Nous sommes justement à l'affût des critiques et des observations.

Notre objectif est d'en faire un projet réalisable, et surtout profitable pour tous.

TABLE DES MATIERES

Introduction _____ **2**

Partie 1 : Ouvrir une préparation pour intégrer Sciences Po _____ **6**

Partie 2 : Ouvrir une préparation pour intégrer le Celsa _____ **17**

Partie 3 : Préparer les concours des écoles de journalisme _____ **24**

Partie 4 : Les perspectives du centre de préparation _____ **29**

Partie 5 : Quelques indications sur le fonctionnement pratique du centre _____ **34**

Conclusion _____ **40**